

La société [FRANCEOLE](http://www.franceole.com) / T : 03.85.77.98.00 (siège au Creusot, site à Dijon Longvic), spécialisée dans la fabrication et la production de mâts pour éoliennes, la seule en France, a été placée en redressement judiciaire mi-mai. Cependant, elle n'a toujours pas trouvé de repreneur. 159 emplois sont menacés. La production se poursuit. La décision du tribunal de Chalon-sur-Saône est prévue pour le 6 juillet 2017. Il pourra s'agir d'une liquidation ou d'une prolongation de la période d'observation. La Présidente de la région, Marie-Guite Dufay a demandé à Bruno Lemaire, ministre de l'Economie, de se saisir du dossier.
www.franceole.com